

École primaire de Breuil Magné – Loire-Les-Marais

2, rue du 8 Mai 1945  
17 870 BREUIL MAGNE

☎ 05.46.83.43.92 ou 09.64.10.42.13 – ✉ e-breuil-magne@ac-poitiers.fr

L'équipe enseignante a le plaisir d'accueillir votre enfant au sein de l'école primaire de Breuil Magné / Loire-les-Marais.

Voici quelques renseignements qui pourront vous être utiles :

[Nouveaux horaires de l'école](http://www.breuilmagne17.fr) : cf. site [www.breuilmagne17.fr](http://www.breuilmagne17.fr)

L'école primaire compte neuf classes : 1 PS ; 1 MS ; 1 GS ; 1 CP ; 1 CP/CE1 ; 1 CE1/CE2 ; 1 CE2/CM1 ; 1 CM1/CM2 et 1 CM2, avec une moyenne de 25 élèves par classe environ.

▶ Il est possible de rencontrer l'enseignant de votre enfant après la classe (cf. planning joint) sur rendez-vous.

▶ Nous vous invitons à consulter très régulièrement le [cahier de liaison](#) et à l'utiliser (demande de rendez-vous, justification d'absence, (obligatoire dès la première matinée d'absence : pensez à téléphoner pour signaler l'absence de l'enfant).

▶ Enfin, vous pouvez rencontrer le Directeur de l'école le matin avant la classe ou pendant la pause méridienne en cas de problème, quel qu'il soit.

**RENTREE : jeudi 2 septembre 2021 à partir de 8h50**

**Attention ! Rentrée échelonnée pour les PS**

### LES FOURNITURES SCOLAIRES

Vous pouvez prévoir les fournitures suivantes demandées par l'enseignant de la classe : (cf. site [www.breuilmagne17.fr](http://www.breuilmagne17.fr)).

**Important** : Il n'est absolument pas nécessaire que votre enfant

possède du matériel neuf. Les outils déjà en sa possession feront parfaitement l'affaire. Les livres, cahiers, protège-cahiers, feuilles seront fournis par l'école (il est impératif de prendre soin des livres scolaires en les couvrant notamment s'ils ne le sont pas déjà.)

### LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

⇒ **Le service de restauration** l'inscription se fait sur la plateforme « Pirouette ».

[Horaires de la cantine](#) : 11h50-12h30 (1<sup>er</sup> service) et 12h40-13h20 (2<sup>e</sup> service)

Pour annuler une inscription à la cantine (enfant malade par exemple), utilisez la plateforme « Pirouette ».

[Tarif cantine](#) : selon quotient familial : prix moyen 3,18 € le repas (tarif 2019-2020)

⇒ **La garderie du soir** l'inscription se fait sur la plateforme « Pirouette ».

[Tarif garderie](#) : selon quotient familial : de 0,8 à 2 € de l'heure le matin et de 2,50 à 5,00 de € l'heure l'après-midi (tarif 2019-2020)

[Horaires de la garderie](#) : matin : 7h20-8h40 / Soir : 16h30-18h30

## RAPPEL DE QUELQUES ARTICLES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### ARTICLE 1 - HORAIRES – ENTRÉES ET SORTIES

- Aucun élève n'est autorisé à pénétrer dans l'école avant 8 h 50 ou avant 13 h 20, ou en dehors des jours et heures de classe, sauf pour les activités péri-éducatives (cf. planning joint).
- L'accès à l'établissement est interdit à toute personne étrangère au service qui n'aurait pas été autorisée par le Directeur de l'école.
- **Les entrées et les sorties se font par la porte donnant sur la place de la mairie.**
- Tout élève ayant quitté les locaux scolaires après les cours (cf. planning joint) n'est plus sous la responsabilité des enseignants, à l'exception des élèves bénéficiant de l'aide personnalisée. En l'absence des parents, les enfants qui ne rentrent pas seuls seront accompagnés aux locaux de la garderie.

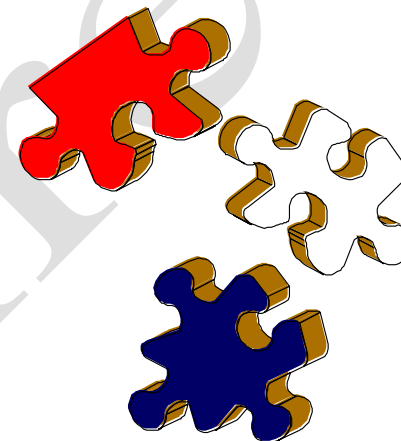
### ARTICLE 2 - FRÉQUENTATION SCOLAIRE

- **Signaler les absences le matin même par téléphone.**

### ARTICLE 3 - VIE SCOLAIRE

- Les manuels scolaires mis à la disposition des élèves doivent être couverts et conservés en bon état. Tout livre dégradé sera remplacé par la famille. Tout livre emprunté à la BCD (bibliothèque centre de documentation) perdu et/ou détérioré devra être **remplacé**.
- **HYGIENE** – Les enfants accueillis à l'école doivent être vêtus de façon convenable et en bon état de santé (**les enfants malades ne peuvent être accueillis**) et de propreté (veiller notamment aux poux, à la gale...). Toute maladie contagieuse doit être immédiatement signalée au directeur qui en informe, si nécessaire, le service de santé scolaire.

ECOLE PUBLIQUE



**BREUIL-MAGNE**

2 rue du 8 mai 1945  
17870 BREUIL MAGNE  
Tel : 05 46 84 46 55

 [www.breuilmagne17.fr](http://www.breuilmagne17.fr)

 [ce.0171204s@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0171204s@ac-poitiers.fr)